

FORMATION
DOCTORALE DROIT,
ÉTUDES POLITIQUES,
PHILOSOPHIE

105, boulevard Raspail – bureau 5 - 75006 PARIS

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| FORMATION DOCTORALE DROIT, ÉTUDES POLITIQUES, PHILOSOPHIE..... | 3 |
| PRÉSENTATION | 3 |
| CARACTÉRISTIQUES | 3 |
| CANDIDATURES PRIMO-ENTRANT.E.S 2020-2021 | 4 |
| CURSUS..... | 5 |
| ENSEIGNEMENTS..... | 8 |
| LISTE DES DIRECTEUR.TRICE.S DE THÈSE | 9 |
| ANNÉE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (APD) | 19 |
| ANNEXES | 20 |
| CÉSURE DOCTORAT | 20 |
| INITIATIVES SCIENTIFIQUES EN DOCTORAT..... | 22 |
| ADRESSES | 24 |
| AIDES FINANCIÈRES | 28 |
| MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 30 |
| VIE ÉTUDIANTE | 30 |
| F.A.Q | 31 |

PRÉSENTATION

Responsables pédagogiques

Catherine König-Pralong et Marc Aymes

Conseil pédagogique

Droit : Olivier Cayla, Rainer Maria Kiesow, Paolo Napoli, Michele Spanò

Études politiques : Marc Aymes, Gilles Bataillon, Cécile Boëx, Cyril Lemieux, Stéphanie Tawa Lama Rewal, Sophie Wahnich

Philosophie : Frédéric Brahami, Barbara Carnevali, Julia Christ, Jérôme Dokic, Catherine König-Pralong, Gloria Origgi

Gestionnaire pédagogique

Céline Canton

EHESS, 105 bld Raspail - 75006 Paris - Bureau 5 - 01 53 63 51 08 –
celine.canton@ehess.fr

CARACTÉRISTIQUES

La formation doctorale « **Droit, Études politiques, Philosophie** » se propose d'offrir un cadre d'enseignement et d'initiation à la recherche aux étudiant.e.s qui s'intéressent aux problématiques suivantes :

Le **droit**, en tant que discipline, se décline principalement à l'échelle des champs suivants: droit privé et sciences criminelles, droit public interne et international, philosophie du droit, histoire du droit, sociologie du droit, théorie du droit, droit et sciences sociales. Un échange scientifique et institutionnel avec les facultés de droit (nationales ou internationales) est vivement encouragé.

Parce que le **politique** n'est pas entendu comme un secteur spécialisé, mais comme la forme même et le principe générateur de la vie commune, les étudiant.e.s sont formée.e.s aux perspectives croisées de la philosophie/théorie politique, de l'histoire politique, de la sociologie, de l'anthropologie politique, du droit public, et sensibilisé.e.s aux problèmes politiques liés aux grandes aires culturelles du monde. L'étudiant.e-chercheur.e est ainsi confronté.e aux grandes questions de la philosophie politique, aux problèmes posés par l'histoire et la sociologie de l'État et de l'administration, à l'histoire politique des 19^e et 20^es en Europe et dans d'autres régions.

Le **philosophie**, en tant que discipline, se donne pour but de fournir un enseignement doctoral axé autour des questions suivantes : philosophie du

langage, philosophie de l'esprit, métaphysique, phénoménologie, esthétique, herméneutique, philosophie politique, philosophie du droit, philosophie des sciences sociales, épistémologie et théorie de la connaissance, susceptibles d'être traitées soit de manière systématique à partir de la philosophie contemporaine soit à partir de l'histoire de la philosophie.

La formation doctorale « **Droit, Études politiques, Philosophie** » intègre de nombreux séminaires et les doctorant.e.s peuvent composer une formation d'excellence en harmonie avec leur thèse. La formation encourage l'organisation de rencontres de jeunes chercheurs et de chercheurs confirmés et soutient, dans la mesure des moyens, des voyages de terrain et des participations actives à des colloques. Cette formation, ouverte sur l'extérieur, permet des contacts fréquents et approfondis avec des chercheurs étrangers, notamment invités à l'EHESS.

CANDIDATURES PRIMO-ENTRANT.E.S 2020-2021

Le doctorat est ouvert aux étudiant.e.s titulaires d'un master en sciences humaines et sociales ou d'un diplôme étranger équivalent.

Préparer un doctorat à l'EHESS, c'est s'inscrire dans un établissement dont la règle est que tout étudiant.e accomplisse sa scolarité sous l'autorité d'un.e directeur.trice de thèse.

L'étudiant.e présente à l'enseignant.e de son choix un CV, ainsi qu'un projet de recherche élaboré, précisant les grandes lignes de la recherche envisagée, sa méthode et sa documentation (30 000 signes + une bibliographie).

Ce n'est qu'une fois l'accord d'un.e enseignant.e obtenu, que l'étudiant.e pourra déposer son dossier de candidature sur eCandidat : ehess.fr/fr/admissions-inscriptions

Après traitement par le gestionnaire pédagogique et validation par les responsables de la formation, le dossier est visé par l'École doctorale 286 de l'EHESS et les services de la scolarité qui rendent l'inscription effective.

Un.e étudiant.e peut se voir refuser une inscription administrative si son dossier ne remplit pas toutes les conditions exigées par la scolarité.

L'inscription en doctorat entraîne le signalement de la thèse en préparation dans l'application STEP, développée par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), après agrément par le.la directeur.trice de thèse, la directrice de l'école doctorale et le président de l'École

Les doctorant.e.s primo-entrant.e.s, ainsi que les doctorant.e.s inscrits en thèse depuis l'année académique 2016-2017 doivent déposer pour leur inscription ou réinscription la **Convention Individuelle de Formation (CIF)**.

La durée réglementaire de préparation du doctorat est de trois ans. Une **inscription administrative doit être effectuée pour chaque année d'études**. Si un.e étudiant.e n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une quatrième inscription pourra lui être accordée sur demande et après avis favorable de son.sa directeur.trice de recherche et du **Comité de thèse**.

La campagne d'admission se déroule du 15 juin-19 octobre 2020.

CURSUS

Obligations de scolarité

Les doctorant.e.s sont suivi.e.s de façon personnalisée par leur directeur.trice de thèse, sont associé.e.s à un centre de recherche et intégré.e.s à des projets collectifs. Pour compléter leur formation, ils doivent participer à des séminaires, aux colloques, programmes internationaux etc.

La **Charte du doctorat** rappelle les obligations de scolarité. La constitution d'un comité de thèse, qui se réunit au minimum une fois au cours des trois premières années pour faire le point sur l'avancement du travail est obligatoire pour tou.te.s les doctorant.e.s.

Codirection

Les doctorant.e.s effectuent leurs travaux sous le contrôle d'un.e directeur.trice de thèse. Mais l'encadrement peut aussi être assuré conjointement par deux directeur.trice.s de thèse.

La codirection traduit une **complémentarité réelle des domaines ou champs de compétence** des codirecteurs.trices et peut être mise en place entre deux enseignant.e.s au sein de l'EHESS ou avec un.e codirecteur.trice affilié.e à un autre établissement français.

La codirection ne donne pas lieu à la délivrance de deux diplômes de doctorat, ni à la délivrance conjointe d'un même diplôme par deux établissements. Les doctorant.e.s auront une inscription principale dans un seul établissement qui délivrera le diplôme de doctorat

Une **convention** impliquant un principe de réciprocité lie les deux établissements intéressés, les directeur.trice.s de thèse et le.la doctorant.e.

Cotutelle

La cotutelle vise à **instaurer et à développer une coopération scientifique entre des équipes de recherche française et étrangère** en favorisant la mobilité des doctorant.e.s. Leurs travaux sont ainsi sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse dans chacun des deux pays intéressés.

Les étudiant.e.s qui souhaitent préparer leur thèse en cotutelle doivent constituer une convention dès le début de leur première année de doctorat.

Elle implique l'inscription simultanée à l'EHESS et dans l'autre université avec un partage du temps d'études dans les deux pays. Si l'EHESS est l'établissement principal, la thèse devra être obligatoirement rédigée et soutenue en français.

Convention individuelle de formation (CIF)

La convention individuelle de formation est prise en application de la charte du doctorat. Elle mentionne le sujet du doctorat et la spécialité du diplôme, les conditions de financement du.de la doctorant.e, et notamment le calendrier du projet de recherche et les conditions matérielles de réalisation du projet de recherche.

La convention de formation du.de la doctorant.e prend en compte les autres conventions existantes. Elle peut être modifiée en tant que de besoin, lors des réinscriptions par accord signé entre les parties.

Ces informations permettent de mieux connaître les conditions de réalisation des thèses préparées à l'École doctorale de l'EHESS. La convention vient compléter le dispositif de suivi individualisé du.de la doctorant.e.

Comité de thèse

Depuis la parution de l'arrêté du 25 mai 2016, fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, il est désormais obligatoire pour tous les doctorant.e.s de constituer un comité de thèse à l'initiative du.de la directeur.trice de thèse, en concertation avec l'étudiant.

Celui-ci se réunit au moins une fois au cours des trois années de préparation de la thèse et obligatoirement chaque année par la suite lorsqu'une demande de prolongation.

Chaque réunion du comité de thèse donne lieu à un bref rapport (compte-rendu d'entretien à propos des conditions de formation et avancées de la recherche) transmis au bureau de la formation doctorale. La fréquence de ces réunions est laissée à la discrétion de l'étudiant.e et de son.sa directeur.trice de thèse.

Une réunion du comité a minima chaque année universitaire est nécessaire à compter de la troisième année pour valider l'inscription. Toute réinscription en 4ème année, voire au-delà, ne pourra être autorisée par l'administration, qu'avec l'accord du.de la directeur.trice de recherche et du comité de thèse.

Il est à noter que le comité de thèse veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Le rapport écrit du comité est déposé par l'étudiant.e sur la plateforme de l'ENT dans « Suivi de ma thèse » :

<https://ent.aria.ehess.fr/uPortal/f/u11211s14/p/suivitheseAdmin.u11211n515/max/render.uP?pCp>

Dépôt et soutenance de thèse

L'autorisation de présenter une thèse ou un ensemble de travaux en soutenance est accordée par le président de l'EHESS après examen des travaux du.dela candidat.e par deux rapporteur.e.s nommé.e.s par le président de l'École sur proposition du.de la du.de la directeur.trice de thèse.

Cette procédure concerne également les thèses préparées en co-tutelle, qu'elles soient ou non soutenues à l'EHESS.

Deux mois avant la date prévisionnelle de la soutenance, le.la doctorant.e dépose son dossier de soutenance au bureau des soutenances de thèse.

Un mois avant la date prévisionnelle de la soutenance, le.la doctorant.e dépose un exemplaire numérique de son mémoire sur l'ENT. Cet exemplaire définitif doit contenir un résumé de la thèse en français et en anglais.

Le.la doctorant.e fournit également un exemplaire numérique et manuscrit de sa thèse à chaque membre du jury. Une aide spécifique peut lui être éventuellement accordée pour la reproduction manuscrite de la thèse.

Composition du jury et soutenance

Conformément aux obligations de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat :

Les travaux du.de la doctorant.e, préalablement à l'autorisation de soutenance de thèse, sont examinés par deux rapporteur.e.s, habilité.e.s à diriger des recherches, externes à l'EHESS, à son École doctorale et au comité de thèse du.de la doctorant.e.

Le.la directeur.trice de thèse participe à la soutenance en qualité de membre invité, mais ne prend part ni à la délibération, ni à la décision sur l'attribution du diplôme de doctorat.

Dans le cadre de ses délibérations, le jury appréciera la qualité des travaux du.de la doctorant.e, leur caractère novateur, l'aptitude du.de la doctorant.e à les situer dans leur contexte scientifique, ainsi que ses qualités d'exposition. L'admission

ou l'ajournement est prononcé après délibération du jury. L'obtention du doctorat n'est plus assortie d'une mention.

Le/la directeur.trice de thèse est comptabilisé dans la composition du jury, qui contient de 4 à 8 membres au total, dont au moins la moitié de professeur.e.s, la moitié d'enseignant.e.s-chercheur.e.s externes à l'EHESS et à son école doctorale, et au moins un.e statutaire de l'EHESS (DE ou MCF).

Toute l'information sur la procédure de dépôt de la thèse est sur le site :

<https://www.ehess.fr/fr/faire-these-lehess>

Interlocuteurs de l'École doctorale de l'EHESS

/ Conventions individuelles de formation, comités de thèse, codirections, modifications des informations sur STEP, inscription administratives en doctorat : Didier Pénélope, didier.penelope@ehess.fr

/ Admissions en doctorat, changements de direction de thèse et de laboratoire d'accueil : Rossen Roussev, rossen.roussev@ehess.fr ou Didier Pénélope, didier.penelope@ehess.fr

/ Contrats doctoraux, missions d'enseignements, appels à candidatures pour des financements de thèse (CIFRE, ENS, EFR, aides de l'ED, etc.) et l'admission en doctorat : Natacha George, ecole.doc@ehess.fr

/ Soutenances de thèses et catalogage des thèses : Claudine Raymond these@ehess.fr

/* Cotutelles et aides à la cotutelle : Vanessa Szenwald-Liwicki, cotutelle@ehess.fr

ENSEIGNEMENTS

Il n'existe pas pour le moment de parcours scientifique obligatoire en doctorat et de validation de séminaires. Mais suivre des enseignements de l'EHESS offre une perspective d'enrichissement de sa thèse.

La liste des enseignements figure en ligne, sur la plateforme Néobab, sur laquelle il est possible de procéder à des recherches par thématique, enseignant.e, aire culturelle, mot-clef.

<https://enseignements.ehess.fr/2020-2021>

En raison du contexte sanitaire dégradé, l'inscription préalable en ligne aux séminaires est désormais obligatoire.

<https://listsem.ehess.fr/>

ABEL Olivier

Professeur à l'Institut Protestant de Théologie de Montpellier – CRAL
Philosophie éthique
cral.ehess.fr/index.php?2034
o.abel@free.fr

ALÈS Catherine

Directrice de recherche CNRS - CÉSoR
Les nouvelles formes du politique : les relations peuples autochtones / Etats-nations
cesor.ehess.fr/2015/03/11/catherine-ales/
catherine.ales@ehess.fr

AUBIN-BOLTANSKI Emma

Directrice de recherche CNRS, Institut Français du Proche-Orient - CÉSoR
Articulation entre religieux et politique ; les relations interconfessionnelles au Liban
cesor.ehess.fr/2015/01/emma-aubin-boltanski/
emma.aubin-boltanski@ehess.fr

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane

Directeur d'études EHESS - CESPRA
Guerre, violence, première guerre mondiale, génocide Tutsi rwandais
cespra.ehess.fr/index.php?2146
stephane.audoin-rouzeau@ehess.fr

AYMES Marc

Directeur de recherche CNRS - CETOBAC
Sociologie historique, études impériales, transferts culturels, Turquie, empire ottoman, Méditerranée
cetobac.ehess.fr/index.php?2106
marc.aymes@ehess.fr

BARUCH Marc Olivier

Directeur d'études EHESS, Administrateur civil au Ministère de la Culture – CRH
État, administration, histoire du XXe siècle européen, Seconde Guerre mondiale
crh.ehess.fr/index.php?/membres/232
marc-olivier.baruch@ehess.fr

BATAILLON Gilles

Directeur d'études EHESS - CESPRA
Amérique latine, conflits sociaux, démocratie, impérialisme, paysannerie, politique, populisme, syndicats
cespra.ehess.fr/index.php?1519
gilles.bataillon@ehess.fr

BAZENGUISSA-GANGA Rémy

Directeur d'études EHESS - IMAF

Guerre, élection, diaspora, représentation, comparatisme

imaf.cnrs.fr/spip.php?article137

bazengui@ehess.fr

BERAUD Céline

Directrice d'études EHESS - CESOR

Questions de genre et de sexualité dans le catholicisme, La religion dans les institutions publiques

cesor.ehess.fr/2017/01/celine-beraud

celine.beraud@ehess.fr

BLUM Alain

Directeur d'études EHESS, Directeur de recherche à l'INED - CERCEC-INED

Violences politiques, États autoritaires, URSS, Politiques et déplacements de population

cercec.fr/alain-blum

alain.blum@ehess.fr

BOURETZ Pierre

Directeur d'études EHESS - ?

Philosophie médiévale, conflit Loi / raison, religion et politique, figure(s) du philosophe

pierre.bouretz@ehess.fr

BOZARSLAN Hamit

Directeur d'études EHESS - CETOBAC

Violence politique, conflits ethniques, sociologie historique et politique, Moyen-Orient

cetobac.ehess.fr/index.php?61

hamit.bozarslan@ehess.fr

BRAHAMI Frédéric

Directeur d'études EHESS - CESPRA

Savoir et politique de la modernité

cespra.ehess.fr/index.php?3433

frederic.brahami@ehess.fr

CASATI Roberto

Directeur d'études EHESS - Directeur de recherche CNRS - Institut Jean Nicod

Des outils pour la connaissance : théorie générale du design et de ses conséquences sociales

institutnicod.org/membres/membres-statutaires/casati-roberto-directeur/

casati@ehess.fr

CAREL Marion

Directrice d'études EHESS – CRAL

Linguistique lexicale et linguistique du discours

cral.ehess.fr/index.php?163

carel@ehess.fr

CASTEL Pierre-Henri

Directeur de recherche CNRS – LIER

Histoire et épistémologie de la psychiatrie, des neurosciences, de la psychanalyse

lier.ehess.fr/index.php?1378

pierre-henri.castel@ehess.fr

CAYLA Olivier

Directeur d'études EHESS - CESPRA

Théorie de la norme juridique et de son application

cespra.ehess.fr/index.php?2173

olivier.cayla@ehess.fr

CHARDEL Pierre-Antoine

Enseignant chercheur statutaire à l'EHESS (IIAC), Professeur de sciences sociales et d'éthique à l'Institut Mines-Télécom Business School

Enjeux socio-philosophiques du numérique, éthique des technologies, Philosophie sociale

pierreantoinechardel.wp.imt.fr

pierre-antoine.chardel@ehess.fr

CHIAPELLO Eve

Directrice d'études EHESS - CEMS

Financiarisation, sociologie des instruments politiques, politiques d'investissement

cems.ehess.fr/index.php?2530

eve.chiapello@ehess.fr

CLAYER Nathalie

Directrice d'études EHESS, Directrice de recherche CNRS - CETOBAC

Nationalisme, religion et politique dans l'espace et mouvements sociaux dans l'espace (post)-ottoman

cetobac.ehess.fr/document.php?id=107

nathalie.clayer@ehess.fr

CONTE Emmanuel

Historiographie du droit, Le droit et les sciences humaines dans une perspective historique

Directeur d'études EHESS - LIER

lier.ehess.fr/index.php?1852

emanuele.conte@ehess.fr

DAUCE Françoise

Directrice d'études EHESS - CERCEC

Sociologie des mobilisations, sociologie des médias, autoritarisme, Russie

cercec.fr/françoise-daucé.html

dauce@ehess.fr

DOKIC Jérôme

Directeur d'études EHESS - Institut Jean Nicod
Philosophie cognitive
institutnicod.org/membres/membres-statutaires/dokic-jerome/
dokic@ehess.fr

DUCLERT Vincent

Professeur agrégé HDR, Inspecteur général de l'Éducation nationale - CESPRA
France et Europe politiques, génocide des Arméniens.
cespra.ehess.fr/index.php?2174
vincent.duclert@ehess.fr

DUDOIGNON Stéphane

Chargé de recherche HDR CNRS - CETOBAC
Sociologie politique, islamismes dans l'ex-URSS, société en Iran, fait tribal au Moyen-Orient
cetobac.ehess.fr/index.php?154
stephane.a.dudoignon@ehess.fr

ENGEL Pascal

Directeur d'études EHESS – CRAL
Théorie de la croyance, littérature et connaissance, théorie des valeurs et des normes
cral.ehess.fr/index.php?1355
pascal.engel@ehess.fr

FOISNEAU Luc

Directeur de recherche CNRS - CESPRA
Philosophies de l'Etat, théories de la justice, histoire de la pensée politique, Hobbes, Rawls
cespra.ehess.fr/index.php?1530
luc.foisneau@ehess.fr

FREGA Roberto

Chargé de recherche HDR CNRS - CEMS
Pragmatisme, démocratie, théorie critique, John Dewey
cems.ehess.fr/index.php?2533
roberto.frega@ehess.fr

GÖLE Nilüfer

Directrice d'études EHESS - CESPRA
Démocratie de l'espace public, émergence de nouvelles formes de protestations
cespra.ehess.fr/index.php?1542
nilufer.gole@ehess.fr

GUENIFFEY Patrice

Directeur d'études EHESS - CESPRA
Histoire politique des XVIIIe et XIXe siècles ; Révolution française, Consulat et Empire
cespra.ehess.fr/index.php?1522

patrice.gueniffey@ehess.fr

HARCOURT Bernard

Directeur d'études EHESS – IRIS

Philosophie politique, pensée critique contemporaine, Nietzsche et Foucault, ère numérique

iris.ehess.fr/index.php?4378

bernard.harcourt@ehess.fr ; bernard.harcourt@columbia.edu

HURET Romain

Directeur d'études EHESS - Mondes américains

Histoire politique et sociale des Etats-Unis ; Histoire des inégalités, du conservatisme

cena.ehess.fr/index.php?295

romain.huret@ehess.fr

ILLOUZ Eva

Directrice d'études EHESS - CESSP

Histoire et sociologie des émotions, Sociologie de la culture

cessp.cnrs.fr/-ILLOUZ-Eva-

eva.illouz@ehess.fr

KARSENTI Bruno

Directeur d'études EHESS - LIER

Modernité, politique, philosophie des sciences sociales

lier.ehess.fr/index.php?952

bruno.karsenti@ehess.fr

KIESOW Rainer Maria

Directeur d'études EHESS – Centre George-Simmel

Philosophie du droit, histoire du droit, théorie du droit, sociologie du droit

centregeorgsimmel.ehess.fr/en/rainer-maria-kiesow/

rainer.maria.kiesow@ehess.fr

KÖNIG-PRALONG Catherine

Directrice d'études EHESS – Centre Alexandre-Koyré

Politiques du savoir (XIIIe-XIXe siècles). Disciplines, cultures, territoires

koyre.ehess.fr/index.php?3013

catherine.koenig-pralong@ehess.fr

LADIER-FOULADI Marie

Directrice de recherche CNRS – IIAC

Horizon politique de la population, famille et réseaux de solidarité (Iran, Moyen-Orient et Afrique du Nord)

iiac.cnrs.fr/article1921.html

marie.ladier@ehess.fr

LASSEGUE Jean

Directeur de recherche CNRS - Centre Georg Simmel
Histoire et épistémologie de l'informatique ; Anthropologie de l'écriture.
centregeorgsimmel.ehess.fr/jean-lassegue/
jean.lassegue@ehess.fr

LEMIEUX Cyril

Directeur d'études EHESS - LIER
Journalisme, médiatisation et complotisme, conflits de modernité
lier.ehess.fr/index.php?953
cyril.lemieux@ehess.fr

LORDON Frédéric

Directeur de recherche CNRS - CESSP/CSE
Sociologie économique
cse.ehess.fr/index.php?1210
frederic.lordon@gmail.com

LORIGA Sabina

Directrice d'études EHESS – CRH
Histoire et biographie, Usages publics du passé, La construction du temps historique
geh.m.ehess.fr/index.php?3047
loriga@ehess.fr

MERVIN Sabrina

Chargée de recherche HDR CNRS – CESOR
Fabrique de l'autorité religieuse
sabrina.mervin@ehess.fr

MICHEL Johann

Professeur à l'Université de Poitiers – CEMS
Institutions, philosophie sociale et politique, politiques publiques de la mémoire
cems.ehess.fr/index.php?2538
johann.michel@ehess.fr

MICHEL Patrick

Directeur de recherche CNRS – CMH
Recompositions contemporaines et politiques du religieux
cmh.ens.fr/Michel-Patrick
patrick.michel@ehess.fr

NAPOLI Paolo

Directeur d'études EHESS – LIER
Approche historique et conceptuelle du droit
lier.ehess.fr/index.php?1856
paolo.napoli@ehess.fr

NEVEU Catherine

Directrice de recherche CNRS – IIAC

Anthropologie de la citoyenneté

iiac.cnrs.fr/spip.php?page=article-annuaire2&id_article=1906

catherine.neveu@ehess.fr

ORIGGI Gloria

Chargée de recherche HDR CNRS - Institut Jean Nicod

Épistémologie sociale, philosophie des sciences sociales et étude de la cognition sociale

institutnicod.org/membres/membres-statutaires/origgi-gloria/

gloria.origgi@ehess.fr

PAUGAM Serge

Directeur d'études EHESS, directeur de recherche CNRS – CMH

Sociologie des inégalités et des ruptures sociales ; processus de disqualification sociale

cmh.ens.fr/Paugam-Serge

serge.paugam@ehess.fr

PELLETIER Jérôme

Maître de conférences HDR EHESS - Institut Jean Nicod

Philosophe du langage

institutnicod.org/membres/membres-statutaires/pelletier-jerome/

jerome.pelletier@ehess.fr

PFERSMANN Otto

Directeur d'études EHESS – LIER

Épistémologie du droit, idéologies juridiques et transformation du droit

lier.ehess.fr/index.php?1907

otto.pfersmann@ehess.fr

PIRON Sylvain

Directeur d'études EHESS – CRH

Histoire intellectuelle médiévale, du XIIe au XIVe siècle

crh.ehess.fr/index.php?/membres/membres-statutaires/250-piron-sylvain

sylvain.piron@ehess.fr

PROCHASSON Christophe

Directeur d'études EHESS - CESPRA

Histoire de la France contemporaine, Histoire socio-culturelle de la politique, Histoire des intellectuels

cespra.ehess.fr/index.php?1592

christophe.prochasson@ehess.fr

RECANATI François

Directeur d'études EHESS - Institut Jean Nicod

Sens et contexte

institutnicod.org/membres/membres-statutaires/recanati-francois/

francois.recanati@ehess.fr

RECHTMAN Richard

Directeur d'études EHESS - CESPRA

Anthropologie des subjectivités, ethnographie de l'intime et la mort

cespra.ehess.fr/index.php?3509

richard.rechtman@ehess.fr

REMAUD Olivier

Directeur d'études EHESS - CESPRA

Histoire et théorie des cosmopolitismes

cespra.ehess.fr/index.php?1594

olivier.remaud@ehess.fr

RIBARD Dinah

Directrice d'études EHESS - CRH-GRIGL

Histoire et récits du travail

grihl.ehess.fr/index.php?369

dinah.ribard@ehess.fr

ROSENTHAL Victor

Chargé de recherche HDR INSERM – LIAS

Anthropologie de la perception

lias.ehess.fr/index.php?801

victor.rosenthal@ehess.fr

SAINT-FUSCIEN Emmanuel

Maître de conférences HDR EHESS - LIER-FYT

Autorité, histoire des institutions, éducation, guerre, école, armée

lier.ehess.fr/index.php?2068

emmanuel.saint-fuscien@ehess.fr

SAMSON Fabienne

Chargée de recherche HDR CNRS - IMAF

Étude comparative de nouveaux mouvements religieux ouest-africains et transnationaux

ceaf.ehess.fr/index.php?339

fabienne.samson@ehess.fr

SCHAUB Jean-Frédéric

Directeur d'études EHESS - Mondes américains - CRBC

État moderne, empires coloniaux, discriminations raciales

crbc.ehess.fr/index.php?1335

jean-frederic.schaub@ehess.fr

SERRANO Silvia

Maîtresse de conférences HDR à l'Université d'Auvergne - CERCEC

Religion et politique dans l'espace postsoviétique, construction et politiques identitaires au Caucase

cercec.fr/silvia-serrano.html

serrano.sil@gmail.com

STELLA Alessandro

Directeur de recherche CNRS - CRH

Anarchisme, Assemblées ouvrières, Sociologie du quotidien, Prohibition des drogues

crh.ehess.fr/index.php?300

alessandro.stella@wanadoo.fr

TAWA LAMA-REWAL Stéphanie

Directrice de recherche CNRS - CEIAS

Démocratie indienne, démocratie participative, émotions et politique, genre et politique

ceias.ehess.fr/index.php?1187

stephanie.tawa-lama-rewal@ehess.fr

TERRE Dominique

Chargée de recherche HDR CNRS - CESPRA

Rationalité, irrationalité, constructionnisme, relativisme, normativité, procéduralisme

cespra.ehess.fr/index.php?3480

terdom@wanadoo.fr

THIBAUD Clément

Directeur d'études EHESS – Mondes américains

Politique et sociétés de l'Amérique latine

mondes-americains.ehess.fr/index.php?392

clement.thibaud@ehess.fr

THOUARD Denis

Directeur de recherche CNRS - Centre Georg Simmel

Histoire et théorie de l'herméneutique, Philosophie du langage, Lecture et philologisation

<http://centregeorgsimmel.ehess.fr/membres/membres-statutaires/denis-thouard/>

denis.thouard@ehess.fr

URFALINO Philippe

Directeur d'études EHESS – Directeur de recherche CNRS - CESPRA

Sociologie de la décision collective, théories de la démocratie, entités collectives

cespra.ehess.fr/index.php?1512

philippe.urfalino@ehess.fr

VEG Sebastian

Directeur d'études de l'EHESS - CECMC

Histoire intellectuelle de la Chine moderne et contemporaine

cecmc.ehess.fr/index.php?2687

sebastian.veg@ehess.fr

WAHNICH Sophie

Directrice de recherche CNRS – IIAC

Histoire de la Révolution française, émotions politiques, ethos démocratique

iiac.cnrs.fr/laios/spip.php?article78

sophie.wahnich@ehess.fr

ZUPANOV Inès

Directrice de recherche EHESS – CEIAS

Histoire du fait colonial

ceias.ehess.fr/index.php?/membres/statutaires/248-ines-g-zupanov

zupanov@ehess.fr

ANNÉE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT (APD)

Pour les candidat.e.s au doctorat dont le cursus antérieur ne correspondrait pas exactement aux attendus de la formation doctorale envisagée ou pour ceux qui seraient en demande d'une mise à niveau scientifique et/ou linguistique, la formation doctorale et/ou le.la directeur.trice de thèse sollicité.e peuvent proposer une inscription en année préparatoire au doctorat (APD).

Dans ce cas, l'étudiant.e s'inscrit en qualité d'élève en APD et suit le programme d'enseignement fixé par son.sa directeur.trice. Cette année de préparation, considérée comme un **dispositif de remédiation**, n'est sanctionnée par aucun diplôme ou ECTS et ne fait pas partie du cycle d'études doctorales.

Au terme de l'APD, le.la directeur.trice juge des progrès accomplis par le.la candidat.e et l'autorise ou non à solliciter son admission en doctorat.

Les modalités d'inscription et le dossier à fournir sont identiques à l'entrée en doctorat.

Ainsi, sur **eCandidat**, il s'agit de candidater directement à la formation doctorale Droit, Etudes politiques, Philosophie, mais faire préciser au/à la directeur/directrice de thèse dans son avis qu'une mise à niveau scientifique et/ou linguistique paraît indispensable.

La commission pédagogique rend alors, si elle en convient, un avis défavorable à la candidature en doctorat et propose une APD.

Et par la suite, l'école doctorale (ED286) valide ou non la demande d'inscription en APD.

| |
|--|
| <p>Il est à noter qu'aucune convention de stage ne peut être délivrée durant une année préparatoire au doctorat.</p> |
|--|

CÉSURE DOCTORAT

Cadre relatif à la suspension temporaire des études

La période de césure s'étend sur une **durée maximale d'une année universitaire** pendant laquelle un.e étudiant.e, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant.e qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne se substitue pas aux voies d'acquisition usuelles de certaines compétences nécessaires à l'obtention du diplôme. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Qui peut effectuer une césure ?

Tout.e étudiant.e inscrit.e à l'EHESS à un diplôme national, en formation initiale, peut demander à bénéficier d'une période de césure.

Contenu de l'année de césure ?

- Une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle l'étudiant.e est inscrit
- Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger (hors stage)
- Un engagement de service civique en France ou à l'étranger
- Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur

Nombre de possibilités d'année de césure dans la scolarité ?

Une année de césure est possible dans chaque cycle. Elle doit s'achever au plus tard avant le dernier semestre de la fin de cette formation. Il est **impossible d'enchaîner deux années de césure consécutivement**.

La période de césure

Droits et obligations de l'étudiant dans le cadre de la césure ?

L'étudiant.e en césure doit **s'inscrire administrativement à l'EHESS** conformément au calendrier et aux procédures d'inscription de l'établissement et conserve son statut étudiant durant cette période.

L'étudiant.e s'acquittera du **paiement des droits de scolarité à un taux réduit** (tarif établi par l'arrêté fixant chaque année les droits de scolarité

d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur).

L'étudiant.e doit maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de sa période de césure.

Situation du doctorant contractuel ?

La césure ne peut intervenir qu'avec l'accord de l'employeur. La durée du contrat doctoral sera prolongée par avenant de la durée de la césure. La rémunération sera interrompue pendant l'année de césure.

Dans le cas d'un contrat sur financement extérieur (ERC, Région Ile-de-France, etc.), l'étudiant.e devra avoir obtenu l'accord préalable du bailleur de fonds. Pour ce faire, il.elle devra avoir contacté quatre mois avant le début de la césure le Bureau des contrats de recherche et d'enseignement : conventions@ehess.fr.

Dans le cas d'un contrat doctoral financé par l'EHESS, l'accord de l'EHESS est donné sur la base de l'examen du dossier par l'École doctorale dont le.la doctorant.e relève.

Lorsque le contrat est géré par un autre organisme que l'EHESS, il appartient à l'étudiant.e d'obtenir l'accord de son employeur.

Situation du doctorant en cotutelle ?

Si le doctorat est effectué dans le cadre d'une cotutelle internationale, l'étudiant.e devra avoir obtenu l'accord préalable de l'établissement partenaire.

La césure à l'étranger

Lorsque la suspension de scolarité accordée par l'établissement est réalisée par l'étudiant.e en dehors du territoire français, c'est la législation du pays d'accueil qui doit s'appliquer dans les relations entre l'étudiant.e et l'organisme qui l'accueille, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

L'étudiant.e est invité à se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

Pays de l'UE, de l'EEE ou Suisse => il faut informer sa caisse d'assurance maladie pour bénéficier d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

Pays hors UE / EEE / Suisse => il faut informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant.e doit souscrire une assurance volontaire (qui ne dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger, soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

Fin de césure ?

L'étudiant.e doit notifier son souhait de réintégrer sa formation par un courrier ou courriel adressé à la gestionnaire pédagogique de la formation (de master ou de doctorat) dans laquelle il.elle est inscrit.e au plus tard **le le 31 mai en doctorat**.

L'étudiant.e sous contrat doctoral devra, en outre, informer par écrit en lettre recommandée le Service des Ressources Humaines de sa reprise effective d'activité au terme de la période de césure. Ce courrier devra parvenir au SRH le 31 mai de l'année en cours, au plus tard.

INITIATIVES SCIENTIFIQUES EN DOCTORAT

« La Journée Études politiques »

La mention Études politiques organise chaque année une journée d'étude qui permet d'échanger autour d'un thème et de participer à l'organisation et à l'animation scientifique de la mention. La thématique retenue est pensée et étayée par un collègue d'étudiant.e.s en master et doctorat.

La journée de la mention constitue une occasion unique pour afficher la diversité des sujets traités par les étudiant.es, mais également des disciplines mobilisées au sein des Études politiques.



©Hugo Saksik

« Les Carnets Études politiques »

<https://carnetudpo.hypotheses.org/>

L'objectif principal des carnets est d'offrir aux étudiant.es en Études politiques un espace où publier leurs travaux – des exercices rédigés dans le cadre des séminaires de l'EHESS, y compris des comptes rendus de terrain. Toute intervention guidée par le souci d'éclairer la situation politique présente, toutes aires culturelles confondues, est la bienvenue.

Dans le cadre d'une mention qui met en avant l'étude du politique sous toutes ses formes, sans préjuger des méthodes qui seront les mieux à même d'en rendre compte, il est important que les carnets, à l'image de notre mention, soient le lieu d'un dialogue entre les disciplines : entre la philosophie politique et l'histoire politique, la sociologie politique et l'anthropologie politique, sans oublier le droit et, bien sûr, la science politique à proprement parler.

Un comité de rédaction est chargé de discuter des publications, afin que celles-ci soient guidées par le souci de contribuer à un débat de qualité et à la mise en circulation de connaissances fiables. Dans une période de désinformation, il est essentiel que ce qui est dit dans les carnets manifeste les qualités que l'on peut attendre de scientifiques en formation : attention au réel, rigueur de la preuve, sens de l'analyse et souci de l'originalité.

« L'atelier de présentation de thèses à destination des doctorant.e.s du CESPRA et de la formation doctorale Droit, Études politiques, Philosophie »

Cet atelier a vocation à instituer un espace de rencontre entre doctorants et enseignants. Les questions pragmatiques (financement de la thèse, accès aux sources, projets post-doctoraux...) peuvent aussi être abordées. Le séminaire permet aux doctorants qui exposent leur projet de thèse de bénéficier d'une opportunité de discuter leurs travaux et de se confronter à des points de vue extérieurs, toujours très stimulants.

Ce séminaire ne valide pas de crédits mais, très ouvert et très libre, il est fortement recommandé aux étudiants de master 2 qui ont pour objectif de poursuivre leurs recherches en thèse.

Salle 2, 105 bd Raspail 75006 Paris

annuel / mensuel (2e), mercredi 17:00-19:00

du 9 décembre 2020 au 9 juin 2021.

ADRESSES

CENTRES DE RECHERCHE

Centre Alexandre Koyré – CAK

<http://koyre.ehess.fr/>

Centre d'analyse et d'intervention sociologiques - CADIS

<http://cadis.ehess.fr/index.php?57>

Centre d'Études des Mouvements Sociaux - CEMS

<http://cems.ehess.fr/>

Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud – CEIAS

<http://ceias.ehess.fr/index.php?1300>

Centre d'études des modes d'industrialisation – CEMI

<http://cemi.ehess.fr/>

Centre d'Études des Mondes Russe, Caucasiens et Centre Européen - CERCEC

<https://www.cercec.fr/>

Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron - CESPRA

<http://cespra.ehess.fr/index.php?1488-le-cespra>

Centre d'Études Turques, Ottomanes, Balkaniques et Centrasiatiques - CETOBAC

<http://cetobac.ehess.fr/>

Centre de recherches historiques - CRH

<http://crh.ehess.fr/>

Centre de recherches sur les arts et le langage - CRAL

<http://cral.ehess.fr/>

Centre d'études en sciences sociales du religieux – CéSor

<http://cesor.ehess.fr/>

Centre européen de sociologie et de science politique - CESSP

<http://cse.ehess.fr/index.php?39>

Centre Georg Simmel - Recherches franco-allemandes en sciences sociales

<http://centrageorgsimmel.ehess.fr/>

Centre Maurice Halbwachs – CMH

<https://www.cmh.ens.fr/>

Groupe de recherche apprentissage et contexte – GRAC

<http://grac.ehess.fr/>

Groupe de sociologie pragmatique et réflexive - GSPR

<http://www.gspr-ehess.com/>

Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman - IISMM

<http://iismm.ehess.fr/>

Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – IRIS

<http://iris.ehess.fr/>

Institut des mondes africains – IMAF

<http://imaf.cnrs.fr/spip.php?article2>

Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain – IIAC

<http://www.iiac.cnrs.fr/>

Institut Jean Nicod – IJN

<http://www.institutnicod.org/>

Laboratoire d'anthropologie sociale – LAS

<http://las.ehess.fr/index.php?2288>

Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités - Fonds Yan Thomas - LIER-FYT

<http://lier.ehess.fr/>

Mondes américains

<http://mondes-americains.ehess.fr/index.php?223>

LES ÉDITIONS DE L'EHESS

105, boulevard Raspail - 75006 Paris

<http://editions.ehess.fr/>

editions@ehess.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

54, bd Raspail – 75 006 Paris

scolarite@ehess.fr

les lundis et mercredis : 9h-11h45 et 14h-15h45

les mardis et jeudis : 9h-11h45

SERVICE DE L'ÉCOLE DOCTORALE

54, bd Raspail – 75 006 Paris

ecole.doc@ehess.fr

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

54, bd Raspail – 75006 Paris

Tél. : 01.49.54.25.89 – marie.coutant@ehess.fr

RESSOURCES

Référencement des thèses

Direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

54, bd Raspail – 75006 Paris

Portail theses.fr

Bibliothèque du CESPRA

Élisabeth Dutartre-Michaut - 105, bd Raspail, 75 006 Paris

dutartre@ehess.fr - Consultation sur place et sur rendez-vous.

Pour toutes les **ressources documentaires de l'EHESS**, se reporter à la rubrique « Diffusion » du site : <https://www.ehess.fr/fr/collections-et-archives>

Par ailleurs, l'EHESS met à disposition un ensemble de ressources documentaires numériques *via* l'environnement numérique de travail (ENT) :

<http://services-numeriques.ehess.fr/>

Bibliothèques parisiennes

Bibliothèque publique d'information (Centre Pompidou)

Rue Beaubourg

<http://www.bpi.fr>

Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève. Consultation sur place.

Bibliothèque universitaire Sainte Barbe

Accès à la bibliothèque gratuit et prêt gratuit accordé aux étudiants de l'EHESS

<http://www.bsb.univ-paris3.fr>

Bibliothèque interuniversitaire Cujas de droit et de sciences économiques

<http://biu-cujas.univ-paris1.fr/>

Bibliothèque d'étude/de recherche de l'Université Paris Dauphine
http://primo.bu.dauphine.fr/primo_library/libweb/action/search.do?vid=DAU

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)
Inscription gratuite. Prêt accordé aux étudiants de l'EHESS.
<http://catalogue.bulac.fr/> (catalogue en ligne)

Bibliothèque de l'Institut du monde arabe (IMA)
Accès libre et gratuit
<https://www.imarabe.org/fr/activites/bibliotheque/ressources>

Bibliothèque de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED)
<https://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/portail-bibliotheque/>

Bibliothèque de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)
Inscription gratuite et prêt autorisé pour les étudiants de Master de l'EHESS.
<http://bibliotheque.fmsih.fr/fr>

Bibliothèque SHS Descartes CNRS
Accès aux étudiants de l'EHESS. Prêt autorisé.
http://parisdescartes.libguides.com/les_bibliotheques/saintsperesshs

Bibliothèque des Sciences religieuses de l'EPHE
Consultation sur place.
<https://www.ephe.fr/bibliotheques/bibliotheques-et-centres/bibliotheque-des-sciencesreligieuses>

Bibliothèque Pierre Monbeig (Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine) :
<http://www.iheal.univ-paris3.fr/fr/biblioth%C3%A8que/catalogue-et-e-biblioth%C3%A8que>

Bibliothèque historique de la Ville de Paris
<http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/> (portail des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris)

Bibliothèque de l'Institut d'histoire sociale
Inscription gratuite. Consultation sur place.
<http://est-et-ouest.fr/>

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)
<http://catalogue.bibliotheque.sorbonne.fr/>

Bibliothèque de l'Institut catholique de Paris (Bibliothèque de Fels)
<http://www.icp.fr/fr/Bibliotheques/Catalogue-Portail-documentaire>

Bibliothèque de Sciences-po
<http://catalogue.sciencespo.fr/>

Bibliothèque du CEDIAS-Musée social
http://www.cedias.org/?opac_view=5

Bibliothèque Mazarine
<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/>

Bibliothèque Nationale de France (BNF)
<http://catalogue.bnf.fr/>

AIDES FINANCIÈRES

Contrats doctoraux de la formation doctorale Droit, Études politiques, Philosophie

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée passé entre l'État (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et un.e doctorant.e afin de permettre à ce.tte dernier.ère de se consacrer à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse.

Sa durée est de trois ans. Le montant est de 1768.55 euros bruts par mois, non cumulable avec un autre mode de financement. La formation doctorale Droit, Études politiques, Philosophie dispose à ce jour de trois contrats doctoraux.

Pour candidater, les étudiant.e.s doivent être titulaires d'un **Master 2** obtenu avec mention **Très bien (et 16 au mémoire de M2)**. Les étudiant.e.s déjà inscrits en Doctorat ne peuvent y prétendre. Mais il est possible de candidater à l'issue de l'APD. Une seule candidature est possible, en cas d'échec, l'étudiant.e ne pourra se représenter.

Les dossiers de candidature sont examinés par le jury du conseil pédagogique qui, après l'audition des candidat.e.s éligibles, établit un classement et le soumet au Conseil de l'École doctorale, qui dispose de contrats supplémentaires alloués à l'issue d'un second tour.

Contrats doctoraux Tepsis

Le laboratoire d'excellence Tepsis propose des contrats doctoraux pour une durée de trois ans incluant :

- Une mobilité internationale de six mois dans une université partenaire

- La formation Tepsis à l'interdisciplinarité en sciences sociales avec la participation à au moins trois séminaires, dont celui du directeur de thèse et un séminaire annuel dans une autre discipline que celle de l'inscription

Chacun des fonds accordés correspond aux priorités du LabEx Tepsis qui se déploient autour de trois axes :

- Transformation de l'État
- Politisation des sociétés
- Institution du social

tepsis.io/doctorants/

Allocations de recherche du Conseil régional d'Ile-de-France

Les allocations doctorales proposées chaque année par le Conseil Régional d'Ile-de-France sont proposées sous forme d'un contrat à durée déterminée, pour une durée de 36 mois, non cumulables avec un autre mode de financement, à l'exception de vacances ou de monitorat d'enseignement.

Le recrutement se fait sur des thématiques imposées. Tous les candidat.e.s devront être titulaires d'un Master 2, ou équivalent et être inscrits en **1re ou en 2e année de Doctorat** dans une école doctorale francilienne.

Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)

Depuis plus de 30 ans, le dispositif de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un.e doctorant.e pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans.

Les CIFRE sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT).

Pour plus d'informations, contacter la direction du développement de la recherche.fr - jerome.malois@ehess.fr

ehess.fr/fr/conventions-industrielles-formation-par-recherche-cifre

Aides de l'École doctorale

L'École doctorale propose chaque année deux appels à candidatures d'aides à la professionnalisation et au terrain destinées aux **doctorant.e.s** : aide à la traduction, organisation de journées d'études, participation à des colloques internationaux, bourses « Aires culturelles » pour des séjours de terrain à l'étranger de 3 à 12 semaines, etc.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'EHESS a développé deux types d'accords avec des universités partenaires permettant aux étudiant.e.s de Master et de Doctorat d'effectuer une mobilité d'études à l'étranger de trois mois à un an :

- Le programme Erasmus +
- Les accords bilatéraux (ex. échanges avec l'Université de Chicago)

Consultez les universités partenaires : ehess.moveonfr.com/publisher/1/fra#

Toutes les informations sur ces programmes sont disponibles auprès du service du **PAPRI (Pôle d'Appui à la Politique des Relations Internationales - simi@ehess.fr)**

VIE ÉTUDIANTE

Interruption des cours

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 03 janvier 2021

Vacances de Printemps : du samedi 17 avril 2021 au dimanche 02 mai 2021

Association des étudiant.e.s

L'ÆHESS : sa vocation est d'aider les étudiant.e.s à réaliser leurs projets en matière de loisirs, d'échanges intellectuels et d'insertion professionnelle.

ÆHESS - Association des étudiant.e.s de l'EHESS - 96, bd Raspail, 75006 Paris
ae.ehess@gmail.com / ehess.fr/fr/association-%C3%A9tudiants

EHESS Alumni

Structure fédérative facilitant la diffusion de l'information, l'échange, l'entraide et le réseautage professionnel alumni-ehess.fr/

Assistante sociale de l'EHESS

Servane Barbe : servane.barbe@mnhn.fr

Médiatrice de l'EHESS

Isabelle Thireau : isabelle.thireau@ehess.fr

F.A.Q

Quels sont les droits d'inscription pour la rentrée universitaire 2020-2021 ?

Conformément au vote du Conseil d'administration du 26 juin 2020 et par décision du président de l'EHESS, les étudiant.e.s extracommunautaires s'acquittent, pour 2020-2021, des mêmes droits d'inscription que les étudiant.e.s français.e.s et communautaires.

Les droits universitaires pour l'année 2020-2021 :

- Master : 243 euros
- Doctorat : 380 euros
- Diplôme de l'EHESS : 243 euros
- Élèves libres : 243 euros
- Recherches doctorales libres : 243 euros
- Habilitation à diriger des recherches : 380 euros

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : **91 euros**

L'inscription sous un prénom et civilité d'usage est-elle possible à l'EHESS ?

L'EHESS a mis en place un dispositif d'inscription et de scolarité, adressé aux personnes souhaitant pouvoir accomplir leur parcours d'études avec leur prénom d'usage et leur civilité d'usage.

Tout.e étudiant.e a la possibilité d'être désigné.e par son prénom d'usage et/ou sa civilité d'usage dans les documents administratifs et diplômes délivrés par l'EHESS. Il suffit d'en faire la demande par écrit en remplissant le formulaire de *Demande d'enregistrement du prénom d'usage et/ou de la civilité d'usage*, à adresser au service de la scolarité à l'attention de Barbara Carnevali, chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations : egalite@ehess.fr

Comment activer son compte informatique ?

Munissez-vous de votre certificat de scolarité et rendez-vous sur l'ENT dans l'onglet "Compte informatique" puis "Activer mon compte informatique"
<https://ent.aria.ehess.fr/uPortal/f/welcome/normal/render.uP>

La Journée de la Mention ?

C'est vrai que le nom est déjà très éclairant. Il s'agit d'un espace dédié aux masterant.e.s et doctorant.e.s. À chacun.e de présenter ses propositions, de débattre et discuter. C'est une occasion unique de s'engager dans la vie de la Mention, connaître du monde et surtout de valoriser recherches et *curricula*.

Connaissez-vous les Carnets d'études politiques ?

Le but des Carnets est d'offrir un espace aux étudiant.e.s en Etudes politiques qui peuvent y publier leurs travaux (articles, comptes-rendus, entretiens, réflexions sur vos terrains... ou même « Toute intervention guidée par le souci d'éclairer la situation politique présente, toutes aires culturelles confondues ».

Voilà l'occasion d'être publié.e et de faire confondre davantage les domaines de la connaissance.

Quels sont les différents centres de recherche de l'école ?

Vous les trouverez classifiés par discipline sur le lien suivant : <https://www.ehess.fr/fr/liste-unites-recherche>

En quoi consiste l'affiliation en centre de recherche en thèse ?

En tant que doctorant.e, vous êtes affilié.e au centre de recherche de votre directeur.trice principal et participez aux différentes activités, collaborations, séminaires et *worskshop* proposés par votre laboratoire.

Quels sont les attendus lors de l'audition au contrat doctoral ?

Une présentation du parcours et l'exposé du contenu du projet de recherche.

Le jugement portera sur l'intérêt intellectuel et la qualité scientifique du dossier.

Il est important de prêter attention à la faisabilité du projet.

En pratique, quelle est la différence entre l'inscription en thèse et celle au contrat doctoral ?

Si l'inscription en thèse permet à un.e étudiant.e de s'inscrire au sein d'une formation doctorale avec son financement propre, le contrat doctoral est un contrat de travail de droit public que seuls les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche peuvent délivrer.

Il fait l'objet d'une sélectivité et est caractérisé par :

- sa durée : 3 ans ;
- son objet : la réalisation d'un travail de thèse assortie ou non d'une mission complémentaire ;

Créé en 2009, le contrat doctoral est un contrat de travail : le.la doctorant contractuel perçoit un traitement et non une bourse, il cotise au système de retraite, au régime général de sécurité sociale et à l'assurance chômage.

Et le Campus Condorcet ?

Le Campus Condorcet réunit à Aubervilliers, aux portes de Paris, onze établissements d'enseignement supérieur et de recherche dédiés aux sciences humaines et sociales, offrant aux chercheur·euses, aux enseignant·es-chercheur·euses et aux étudiant·es des conditions de travail exceptionnelles.

L'EHESS, déjà présente sur le site depuis 2019, y inaugurera au printemps 2021 un tout nouveau bâtiment destiné à héberger une partie de ses laboratoires de recherche, les Éditions de l'EHESS ainsi que son pôle audiovisuel.

Ce campus urbain comprend également des résidences pour les étudiant·es et les chercheur·euses, des espaces de restauration et de loisirs, ouverts à tout·es, favorisant les rencontres entre étudiant·es, chercheur·euses, enseignant·es-chercheur·euses et riverain·es.

Foyer de coopérations scientifiques d'excellence, le Campus Condorcet est destiné à devenir l'un des tous premiers pôles de formation doctorale dans les sciences humaines et sociales.

Plus d'information : www.ehess.fr/condorcet | www.campus-condorcet.fr



L'ECOLE
DES HAUTES
ETUDES EN
SCIENCES
SOCIALES 